

TARIFS LYCEE 2026-2027

➤ Droits d'inscription/réinscription :

Non remboursables sauf en cas d'évènement indépendant de la volonté des parents tels que :

- Mutation, incapacité, décès, perte d'emploi avant inscription définitive
- Refus d'inscription/réinscription à l'initiative de l'Ensemble Scolaire Saint-Michel Les Arcades

CONTRIBUTION DES FAMILLES

Contribution annuelle des familles Lycée Général et Technologique	862.00 €
Contribution annuelle des familles Lycée Professionnel	745.00 €
Cotisation Enseignement Catholique	63.50 €
Droits d'inscription (nouveaux élèves) (règlement à joindre au dossier)	125.00 €
Droits de réinscription	79.00 €

L'assurance individuelle accidents de votre enfant est incluse dans la contribution des familles. Abattement de 5% sur **la contribution des familles** si 2 enfants inscrits dans le groupe scolaire, et 7,5% si 3 enfants inscrits ou plus.

En cas de départ en cours d'année, tout trimestre commencé est dû.

RESTAURATION

Inscription : avance pause méridienne & repas (règlement à joindre au dossier)	85.00 €
Pause méridienne & repas avec jours fixes	7.69 €
Pause méridienne & repas avec réservation 48h à l'avance	8.34 €
Pause méridienne & repas sans réservation	8.85 €

HEBERGEMENT

Droits de réservation hébergement (règlement à joindre au dossier)	250.00 €
Chambre multiple	4 020.00 €
Chambre individuelle	4 500.00 €
Caution	90.00 €

Toute année d'internat commencée est intégralement due, sauf cas de force majeure (hospitalisation longue, décès).

APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre)

Votre contribution permet à l'APEL de soutenir des projets et activités de l'établissement.

Si vous souhaitez y adhérer, son montant de 25 € sera inclus dans la facture annuelle.